

Bordeaux, le 21 novembre 2016

## Les violences faites aux femmes

### Invitation presse

**Vendredi 25 novembre à 9h00**

Amphithéâtre IMS - Groupe hospitalier Pellegrin  
Place Amélie Raba Léon à Bordeaux

**Rencontre des différents professionnels autour des violences faites aux femmes  
à travers les âges de la vie**

**-Programme joint-**

Merci de confirmer votre présence à : [communication@chu-bordeaux.fr](mailto:communication@chu-bordeaux.fr)

**Dans le cadre de la journée pour la lutte contre les violences faites aux femmes, le service de médecine légale du CHU de Bordeaux organise une journée de formation le 25 novembre 2016 destinée à un large public de professionnels, afin d'échanger sur le thème des « *violences faites aux femmes à travers les âges de la vie* ».**

Plusieurs intervenants de corps de métiers variés ont accepté de participer à cette journée. Ainsi magistrats, sages-femmes, psychologues, médecins, partenaires sociaux, juristes et enquêteurs viendront apporter leur éclairage sur ce thème qui regroupe les problématiques du devenir des enfants témoins des violences, du dépistage de ces femmes victimes de violences itératives, de leur protection tant sanitaire que judiciaire, des propositions d'aide et de soutien notamment avec la mise en place du "téléphone grand danger" ainsi que des réponses pénales apportées par les magistrats pour lutter contre ces violences.

### ➔ **A propos de la prise en charge des victimes d'agression au CHU de Bordeaux**

**Le service de médecine légale du CHU de Bordeaux comprend un « Centre d'Accueil en Urgence de Victimes d'Aggression » le CAUVA** ouvert en 1999, à l'initiative du Professeur Sophie Gromb-Monnoyeur, destiné à accueillir en urgence toutes les victimes d'agression et leur entourage.

**Ce centre résulte d'une volonté pluri-institutionnelle qui s'est concrétisée par la signature d'une convention, le 30 novembre 1999, liant le ministère de la santé, le ministère de la justice, le ministère de l'intérieur et le ministère de la défense.** Ces quatre instances se sont engagées dans des procédures, uniques à ce jour sur le territoire national, afin d'éviter aux victimes un parcours médical et judiciaire fastidieux.

**Les principales missions du CAUVA** sont d'offrir un accueil et un accompagnement pluridisciplinaire au plus près de l'événement traumatique pour les victimes, de faciliter les procédures judiciaires, d'orienter et de travailler en relais direct avec les professionnels de la santé, de la justice et de l'action sociale afin de proposer un suivi aux victimes. Les personnes concernées sont adultes et mineurs, victimes de violences physiques volontaires ou accidentelles, d'agressions sexuelles ou psychiques.

**En octobre 2014, le CAUVA a été mandaté par la MIPROF** (Mission interministérielle pour la protection des femmes victimes de violences et la lutte contre la traite des êtres humains) pour effectuer une étude rétrospective sur les violences faites aux femmes réalisée à partir du recueil de données statistiques du CAUVA sur la période 2003-2013.

→ **15580 dossiers ont été étudiés (seules les femmes de plus de 16 ans ont été incluses) et ont permis de mettre en évidence le rôle facilitant dans la judiciarisation des violences faites aux femmes.** Cette étude a en outre permis de comprendre la typologie des violences et donc de proposer des mesures pour en améliorer la prévention et ainsi cibler les victimes collatérales à ces violences comme les enfants témoins.

**Le CAUVA constitue une véritable plateforme de recherche** pour conduire des études sur les violences faites aux femmes, tant sur l'amélioration des pratiques que sur les connaissances des processus. Il apparaît comme le lieu privilégié d'orientation d'éventuelles victimes de violences, identifiées dans d'autres contextes (médico-social en particulier, écoles, etc.). Il est d'ailleurs cité en exemple de réussite par le récent avis « pour une juste condamnation sociétale et judiciaire du viol et autres agressions sexuelles » par le Haut Conseil à l'Egalité entre les femmes et les hommes (avis n° 2016-09-30-VIO-022 publié le 5 octobre 2016).

**A l'échelle européenne,** le CAUVA est positionné comme centre de référence par la Commission Européenne. Des centres se sont ainsi ouverts sur le modèle du CAUVA en Italie, en Belgique et en Allemagne.

### → Quelques données chiffrées

#### En France (\*) :

En moyenne chaque année on estime que **223 000 femmes âgées de 18 à 75 ans sont victimes de violences conjugales** dans ses formes les plus graves et **84 000 femmes âgées de 18 à 75 ans sont victimes de viols ou de tentatives de viols.**

#### Au CAUVA – CHU de Bordeaux :

**Depuis 2001, les chiffres sont malheureusement en perpétuelle augmentation, avec une hausse d'activité de 56%.**

En 2015, plus de 4300 victimes ont été reçues dans cette structure par au moins un des professionnels qui la compose à savoir un médecin légiste, une infirmière, une assistance sociale, un psychologue, un juriste ou une secrétaire.

Parmi les **2550 femmes reçues en 2015**, la majorité a bénéficié d'une prise en charge pour des faits de violences physiques voire psychiques. La tranche d'âge prédominante est celle des 30-39 ans suivie des 20-29 ans puis des 40-49 ans.

**Entre 2014 et 2015, il a été noté une hausse de 21% du nombre de venues** ce qui a conduit le service de médecine légale à repenser son organisation pour pouvoir répondre dans les meilleurs délais possibles, aux demandes de la justice et des partenaires, toujours dans un souci de maintenir la qualité de la prise en charge proposée aux victimes. Ainsi depuis fin 2015, la consultation médicale a été doublée mobilisant désormais deux médecins légistes sur les heures ouvrables du service.

(\*) Chiffres 2014 – Sources : <http://stop-violences-femmes.gouv.fr/no8-Violences-faites-aux-femmes.html>

#### **Contacts presse**

##### **Direction de la communication et de la culture du CHU de Bordeaux**

Frédérique Albertoni - Directrice de la communication Tél. 05 56 79 53 42/06 10 17 14 20

Lydie Gillard - Chargée de projets communication - presse Tél. 05 57 82 08 69/06 10 17 13 64

Caroline Péret - Chargée de projets communication - presse Tél. 05 57 82 03 21/06 27 43 46 75

[www.chu-bordeaux.fr](http://www.chu-bordeaux.fr)